

## NOTICE DE SELECTION POUR CONSULTANT INDIVIDUEL

IC/52/ONU Femmes/2020

Date : 30/06/2020

**PAYS :** REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

**INTITULE DE LA MISSION :** ETUDES SUR LES DIVIDENTES DE LA PARTICIPATION DES FEMMES  
DANS LES MEDIATIONS EN AFRIQUE CONFORMEMENT A L'OBJECTIF  
DE FAIRE TAIRE LES ARMES A FEU EN AFRIQUE

Durée de la mission : 30 jours ouvrables

Prière d'envoyer vos propositions (propositions technique et financière) dûment signées à l'adresse e-mail [achats.cf@undp.org](mailto:achats.cf@undp.org) avec mention obligatoire de la référence et intitulé du dossier. Toute demande de renseignement sera adressée à l'adresse e-mail : [procurement.cf@undp.org](mailto:procurement.cf@undp.org)

**Votre proposition devra être reçue au plus tard le 13 Juillet 2020.**

### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les effets négatifs des conflits sont ressentis de manière beaucoup plus forte par les femmes et les jeunes que par les hommes. Lorsque les hommes quittent leurs domiciles soit pour éviter le service militaire ou pour rejoindre le rang des combattants, les femmes maintiennent seules la cohésion sociale au sein de leurs communautés. Par ailleurs les femmes courent un risque très élevé d'être victimes de viols pendant les conflits, le viol étant utilisé comme un moyen de nettoyage ethnique, visant non seulement à terroriser les victimes individuelles, mais aussi à infliger collectivement la terreur parmi un groupe ethnique particulier. Toutefois, les femmes ne sont pas uniquement des victimes des conflits, mais participent activement en tant que combattants, informatrices, coursières, sympathisantes, partisanes et pacificatrices.

En dépit du rôle actif que les femmes jouent pendant les conflits, elles sont spectaculairement sous représentées dans les processus de paix.

Selon le suivi des accords de paix les plus importants effectués par le Council on Foreign Relations (Conseil des Relations Extérieures), entre 1992 et 2018, les femmes représentaient 13 pour cent des négociateurs, 3 pour cent des médiateurs et seulement 4 pour cent des signataires des accords de paix.

La résolution 1325 du conseil de sécurité [UNRES 1325(2000)] sur Femmes, Paix et sécurité adoptée en 2000, a été la première résolution à faire le lien entre les femmes, la paix et la sécurité, en reconnaissant que les conflits avaient un impact différencié sur les hommes et sur les femmes. Pilotée par les organisations à la base ainsi que par les organisations de femmes vivant dans les pays en guerre et travaillant pour la recherche de la paix, l'agenda de cette résolution est un agenda qui reconnaît le rôle et la contribution des femmes à la construction de la paix et leur droits fondamentaux à être incluses dans les processus de paix. Par ailleurs, à la résolution UN RES 1325, viennent s'ajouter neuf autres résolutions qui offrent un cadre adéquat aux Nations Unies et à ses Etats membres pour la promotion des droits des femmes, et l'agenda de paix et sécurité. Ces résolutions promeuvent la participation active des femmes dans la recherche et la construction de la paix. Elles exhortent les médiateurs à s'assurer que les femmes et les organisations des femmes de la société civile soient représentées au sein des institutions et des processus de paix et à leur fournir protection adéquate et le financement de leurs besoins.

En Afrique comme dans le reste du monde, les normes du patriarcat ne prennent pas du tout compte du rôle des femmes dans la médiation formelle et l'obtention des accords de paix. C'est ainsi que la participation des femmes dans la prévention des conflits et à leur prévention a surtout été d'un caractère informel. Ceci en dépit des différents instruments de l'Union Africaine qui se réfèrent aux résolutions sur femmes paix et sécurité, y compris le Protocole à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples sur les droits des femmes en Afrique. (Protocole de Maputo adopté en 2013), la Déclaration solennelle des chefs d'états sur l'égalité des sexes en Afrique (2004), la politique genre de l'Union africaine (2008), le cadre pour le développement et la reconstruction (2006), la feuille de route de l'UA sur les étapes pratiques pour faire taire les armes

d'ici 2020, l'architecture africaine pour la paix et la sécurité. (AAPS), la feuille de route pour la période 2016-2020 et l'Architecture africaine de la gouvernance. (AAG)

Des efforts considérables ont été déployés pour développer des cadres politiques visant à donner un appui aux femmes dans leur rôle en matière de construction de la paix. L'ampleur de ces instruments suffit largement pour pouvoir intégrer les questions de Femmes, paix et sécurité au sein des travaux de l'Union africaine, considérant les multiples politiques, stratégies, et plans d'actions développés aux niveaux national et régional.

Le conseil paix et sécurité de l'Union africaine a adopté Le Cadre continental de résultats (CRF) pour le suivi et la présentation de rapports de mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité en Afrique (2018-2028). Le CRF vise à institutionnaliser le suivi et le reportage systématique des progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'agenda paix et sécurité, générer les données, et promouvoir la transparence et la redevabilité. Les rapports sont supposés contribuer aux efforts déployés par l'UA visant une consolidation de la paix qui transformerait les relations de genre et à l'intégration d'une perspective sexo-spécifique de prévention, de gestion et de résolution des conflits et de construction de la paix.

### **LES FEMMES MEDIATRICES DANS LES VOIES 1,2,3 DE LA MEDIATION EN AFRIQUE :**

L'article 33 de la Charte des Nations Unies définit la médiation est un moyen de règlement pacifique des différends. Il s'agit d'un processus consistant pour une tierce partie à aider, avec leur consentement, deux ou plusieurs parties à prévenir, gérer ou régler un conflit en les aidant à élaborer un accord mutuellement acceptable.

Selon l'approche à voies multiples, la médiation peut être divisée en trois voies, qui peuvent se tenir parallèlement, consécutivement ou à différentes étapes des pourparlers de paix.

La voie 1, qualifie les pourparlers formels à un niveau le plus élevé de prise de décision, la plupart du temps par les états/gouvernements, les organismes internationaux et régionaux, ou même des organisations privées qui entretiennent des liens directs avec le pouvoir. La voie 2, comprend les pourparlers non officiels et les activités de résolutions des problèmes (tels que les ateliers) et qui visent à bâtir des relations de confiance et de dialogue. Ces pourparlers devraient informer la voie 1 avec de nouvelles idées (d'où le qualificatif de voie 1,5) et met à contribution les intellectuels qui ont de l'influence, les religieux, and les leaders des ONG ainsi que d'autres acteurs de la société civile qui peuvent interagir plus librement que les officiels de hauts rangs. La voie 3 se concentre au niveau des populations et des communautés et consiste généralement à organiser des réunions au niveau communautaire afin de recueillir les points de vue de ces communautés.

A l'heure actuelle, la grande majorité des Envoyés Spéciaux et des Représentants mandatés pour agir au plus haut niveau (voie 1) sont tous des hommes. En outre, les données recueillies entre janvier 2012 et décembre 2016, suggèrent que les processus de négociation des accords de paix en Afrique continuent de se tenir dans des contextes qui sont essentiellement dominés par les hommes.

La participation des femmes au processus de paix se tiennent le plus souvent, dans le cadre de leurs implications au sein de la voie 2, lors de manifestations, au sein des protestation de masse ou dans le cadre de consultations non officielles en dehors de la salle de négociation .

Historiquement, la participation des femmes africaines à la voie 1 des médiations, était absolument interdite. A titre d'exemples, celui des femmes Somalies qui ont participé aux activités informelles du processus de paix, mais sont restées exclues des négociations de paix formels et officiels de 2002. Seuls les représentants des 5 clans avaient été reconnus comme des représentants officiels et traditionnellement seulement les hommes représentaient le clan. Devant cette situation, les femmes Somali ceux sont donc organisées pour former le 6eme clan- le clan des femmes. Organisée en tant que sixième clan, les femmes ont pu participer à la conférence pour la paix et la réconciliation qui s'est tenue a Djibouti en l'an 2000 . De la même manière, les femmes Burundaises à qui on avait refusé l'accès au processus de paix officiel, avaient établi la conférence pour la paix de toutes les femmes burundaises des 19 partis à la négociation, les observatrices, les réfugiées, les personnes déplacées internes. Un exemple plus récent est celui du rôle que les femmes soudanaises ont joué dans la révolution de 2018. Les femmes étaient présentes à la ligne de front du mouvement de résistance et constituaient la majorité des manifestants, lorsque les protestations populaires ont balayé la capitale à partir de décembre 2018, et qui ont éventuellement abouti à la chute de Bashir le 11 avril. Les femmes étaient toutefois, presque absentes des phases de négociations entre les groupes de civil et de l'armée, visant à aboutir à un accord de partage du pouvoir.

Le département paix et sécurité de l'Union Africaine avec l'appui de ONUFEMME, a commandité une étude pour dresser une cartographie des réseaux et associations travaillant sur la participation des femmes dans la médiation. Le 13 Mars 2017, la commission Paix et sécurité de l'UA a endosse les modalités de mise en place du réseau des femmes africaines dans la médiation et la prévention des conflits officiellement connues sous le nom de FEMWISE. L'une des priorités parmi les priorités de de FEMWISE, est la professionnalisation du rôle des femmes dans la diplomatie préventive et la médiation dans les voies 1,2, et 3.

Les contributions des femmes africaines dans la prévention et la médiation, soit à titre individuelle ou par le biais de leurs réseaux et mouvements, ont eu un impact important à différents niveaux, mais ceci n'a pas été suffisamment mis en lumière ou n'a fait l'objet de rapports. Dans le cadre de la mise en œuvre de l'ambition de faire taire les armes à feu d'ici 2010, il s'avère nécessaire de démontrer les dividendes de l'implication des femmes dans les initiatives de médiation dans les voies 1,2, et 3 sur le continent. Ceci permettra à L'UA, les états membres et leurs partenaires de mieux comprendre le besoin urgent de promouvoir les rôles significatifs que les femmes ont joué dans la médiation et la prévention pour une paix durable. La pénurie des données et de documentation sur le rôle des femmes africaines en matière de médiation, surtout dans le états en conflit et en situation de post conflit, demande une étude approfondie , afin de combler le vide entre les instruments normatifs et la pratique sur le terrain.

## II. OBJET DE LA CONSULTANCE

a) Au vu de ce qui précède, le Bureau de liaison de ONUFEMMEs auprès de l'Union Africaine et de la CEA, au sein de la représentation pays en Ethiopie, considérant son mandat principal qui est d'apporter un appui technique aux Etats membres et à l'Union africaine pour l'adoption, la mise en œuvre et le suivi des engagements pris sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes, se propose de développer une étude sur les dividendes générées par la présence et la participation des femmes dans les médiations et les préventions de conflits dans un nombre sélectionnés de pays en conflit.

b) L'étude visera à (i) faire une analyse critique des progrès et des opportunités résultant de l'engagement des femmes dans les différentes phases de construction de la paix. (ii) Elle tentera de documenter le mouvement de résistance des femmes dans certains pays et rendra hommage à leurs réalisations. (iii) Elle mettra aussi en exergue les principaux défis, les leçons tirées de leurs expériences et fera des recommandations sur la mise en œuvre des multiples cadres normatifs régionaux identifiés, (iv) elle fera de recommandations qui informeront les stratégies de médiations de l'Union africaine, des Communautés économiques régionales, des états membres et des femmes engagées dans la prévention et la médiation, en vue de bâtir une paix durable sur le continent.

c) ONU Femmes a recruté les services d'une consultante internationale dont la responsabilité est de diriger et de gérer le déroulement de l'étude. Cette consultante travaillera en étroite collaboration avec des consultant/e/s nationaux qui auront les responsabilités suivantes :

### CAHIER DE CHARGE DES CONSULTANT/E/S NATIONAUX/LES :

1. Appuyer la phase de revue documentaire sur le rôle des femmes en matière de prévention, médiation et de construction de la paix dans les pays spécifiés en collectant les documents pertinents auprès des institutions, organisations et individus aux niveaux nationaux
2. En utilisant une grille de lecture convenue au préalable, analyser le contenu de tels documents et produire un résumé précis et concis qui informera la partie analyse de l'étude.
3. Identifier les femmes africaines médiatrices dans leurs pays et organiser les interviews que la consultante principale aura avec elles.
4. Contribuer à l'analyse des données recueillies au cours de la revue documentaire, et par le biais des interviews, afin de faire ressortir les progrès dans l'agenda femme, paix et sécurité les défis et les leçons apprises, et faire des propositions de recommandations visant une amélioration de la mise en œuvre de l'agenda Femme paix et sécurité.
5. Contribuer à l'identification des recommandations à faire à l'Union africaine, aux états membres et aux partenaires pour la promotion d'une paix durable grâce à la participation des femmes à tous les niveaux de la prévention et de la médiation.
6. Contribuer à l'identification des recommandations à faire à l'UA, aux états membres, aux CERs et aux NU pour combler le fossé entre les cadres normatifs et la pratique sur le terrain.

## III. DUREE DE LA MISSION ET LIEUX DE DEPLOIEMENT

La consultation débutera le 6 juillet et se terminera le 30 août pour une durée de 1 mois durant cette période.

### IV. CAHIER DE CHARGE DES CONSULTANT/E/S NATIONAUX/LES :

1. Appuyer la phase de revue documentaire sur le rôle des femmes en matière de prévention, médiation et de construction de la paix dans les pays spécifiés en collectant les documents pertinents auprès des institutions, organisations et individus aux niveaux nationaux
2. En utilisant une grille de lecture convenue au préalable, analyser le contenu de tels documents et produire un résumé précis et concis qui informera la partie analyse de l'étude.
3. Identifier les femmes africaines médiatrices dans leurs pays et organiser les interviews que la consultante principale aura avec elles.
4. Contribuer à l'analyse des données recueillies au cours de la revue documentaire, et par le biais des interviews, afin de faire ressortir les progrès dans l'agenda femme, paix et sécurité les défis et les leçons apprises, et faire des propositions de recommandations visant une amélioration de la mise en œuvre de l'agenda Femme paix et sécurité.
5. Contribuer à l'identification des recommandations à faire à l'Union africaine, aux états membres et aux partenaires pour la promotion d'une paix durable grâce à la participation des femmes à tous les niveaux de la prévention et de la médiation.
6. Contribuer à l'identification des recommandations à faire à l'UA, aux états membres, aux CERs et aux NU pour combler le fossé entre les cadres normatifs et la pratique sur le terrain.

## V. COMPETANCE

### Corporatif :

- Démontrer l'intégrité et incarner les valeurs et les normes d'éthiques des Nations Unies ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques de promotion d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ;
- Traiter toutes les personnes de façon équitable sans favoritisme.

### Technique :

- Avoir des connaissances et/ou expertise sur le système des Nations Unies, la Résolution 1325 des Nations Unies ;

- Être familier à la mise en œuvre, au suivi et /ou évaluation des programmes de promotion d'égalité des sexes, de leadership féminin dans les initiatives de paix et de sécurité,
- Avoir la capacité de coordination des études complexes et des processus participatifs ;
- Avoir une forte capacité d'écoute ;
- Avoir une capacité à gérer le temps et à respecter les délais ;
- Avoir une bonne connaissance de la politique de la promotion du genre en Centrafrique
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français à l'orale comme à l'écrit et un niveau professionnel en anglais.

**Communication :**

- Démontrer de bonnes aptitudes compétences rédactionnelles et de communication orale ;

**Professionalisme :**

- Aptitude démontrée dans la réflexion analytique,
- Aptitude à exécuter les tâches quotidiennes de façon efficace, systématique et fiable ;
- Excellentes capacités d'organisation, de rédaction des documents de qualité et de rapportage,
- Capacité de travailler de façon autonome, planifiée, hiérarchisée et de livrer les tâches dans les délais impartis,
- Capacité à travailler avec l'administration publique, le secteur privé, le milieu universitaire et les acteurs de la société civile.

**Travail en équipe :**

- Ouverture d'esprit et capacité à recevoir/intégrer les feedbacks,
- Capacité à travailler sous pression,
- Sensibilité et capacité à travailler dans les milieux multiculturels indépendamment du sexe, de la religion, la race, de la nationalité ou de l'âge.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

**VI. QUALIFICATIONS REQUISES**

**Education :**

- Le consultant doit avoir une formation en recherche en sciences sociales, en particulier en science politique, droit international, genre, développement international et domaines connexes.

**Expériences professionnelles :**

- Le consultant devra avoir au moins 4/5 ans d'expérience progressive pertinente dans les initiatives nationales, de plaidoyer politique, de recherche, de renforcement des capacités et de programmation sur le genre, la paix et la sécurité, le leadership, la démocratie et la gouvernance en Afrique.
- Le consultant doit avoir une expérience de travail dans des études / recherches similaires dans le domaine du genre, de la paix et de la sécurité, de la gouvernance, de la démocratie et des droits de l'homme en Afrique;
- Expérience de travail avec des organisations intergouvernementales et / ou régionales, y compris les Nations Unies (ONU) et l'Union africaine (UA);

**Langue :**

- Excellente connaissance de la communication écrite et orale en français ou en anglais. La connaissance des deux sera un atout
- Maîtrise complète des applications Microsoft, en particulier Word et d'autres logiciels pertinents.

**Conformité aux valeurs fondamentales des Nations Unies**

- Démonstre l'intégrité et l'équité en modelant les valeurs et les normes éthiques de l'ONU.
- Engagement envers la mission, la vision, les valeurs et les objectifs stratégiques d'ONU Femmes.
- Affiche la sensibilité et l'adaptabilité culturelles, de genre, de religion, de race, de nationalité et d'âge.
- Traite tout le monde équitablement sans favoritisme
- Remplit toutes les obligations de sensibilité au genre et de tolérance zéro pour le harcèlement sexuel

**VII. CONSTITUTION DU DOSSIER**

Les consultant(e)s intéressé(e)s par la présente mission devront soumettre les documents/informations suivants

Les consultants intéressés doivent présenter un dossier de candidature comprenant les éléments suivants :

### 1) Une proposition technique

- ✓ Une lettre de motivation adressée au Représentant Résident du PNUD en RCA ;
- ✓ CV incluant l'expérience acquise dans des missions similaires, dûment rempli et signé y compris les trois références ;
- ✓ Une présentation détaillée de l'approche méthodologique comprenant entre autres : (1) la compréhension des Termes de Référence/mandat (2) l'organisation pratique et le planning détaillé de la mission.

### 2) Une proposition financière

Une offre financière incluant : les honoraires du consultant, précisant, sur la base de l'approche forfaitaire, le montant des honoraires, le nombre de jours de travail prévus. Le taux journalier doit inclure tous les frais induits

PS : Le niveau d'effort prévu est de 30 hommes/jours au maximum étalé sur une durée ne pouvant excéder 40 jours calendaires.

### 3) Contrats forfaitaires

La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs). Par exemple, la proposition financière indiquera si le paiement sera effectué par tranche ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Les paiements seront effectués sur la base des outputs ou produits attendus (au terme de l'exécution des services spécifiés dans les TDR). Afin de faciliter la comparaison des offres financières, les candidats devront fournir une ventilation de ce montant forfaitaire (en y incluant les indemnités journalières/perdiems et le nombre de jours prévus).

## VIII. METHODOLOGIE

La méthodologie à utiliser consistera à faire une revue documentaire, à organiser des entretiens avec les Responsables des institutions, des personnes ressources, des organisations non gouvernementales (ONG) notamment Organisations Féminines et à faire des recherches sur internet, afin d'obtenir des informations pour un résultat pertinent après un travail participatif.

Par ailleurs, le/la consultant(e) national(e) mènera les travaux en étroite collaboration avec principalement la Supervision d'une Consultante Internationale.

Le Bureau Programme de ONU Femmes en RCA assurera le contrôle-qualité de tous les produits de la mission, en lien avec la Consultante Internationale.

## IX. CRITERES D'EVALAUTION

Les consultants seront évalués sur base de la méthodologie suivante :

Analyse cumulative : Le contrat sera accordé au/à la premier(ère) candidat(e) dont les offres auront été évaluées et confirmées comme :

- a) En adéquation avec les Termes de Référence de la mission/correspondant aux compétences requises.
- b) Ayant obtenu le plus haut score à l'évaluation combinée de l'offre technique et financière.

\* Evaluation Technique : 70 %

\* Evaluation financière : 30 %

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 70 points lors d'évaluation technique seront considérés pour l'évaluation financière.

Critères d'évaluation	Points
Diplôme d'études supérieures (minimum Master 2 ou équivalent) en recherche en sciences sociales, en particulier en science politique, droit international, genre, développement international et domaines connexes.	20
<ul style="list-style-type: none"><li>• Compréhension, qualité, pertinence et adéquation de la proposition technique par rapport aux Termes de Référence de la consultation ;</li><li>• 5 ans au minimum d'expérience professionnelle avérée dans la pratique des évaluations de politiques, stratégies nationales et/ou éventuellement des évaluations de projets et programmes d'envergure régionale ou nationale ;</li><li>• Avoir exercé durant au moins trois (03) ans dans des fonctions ayant trait directement avec les questions d'égalité des sexes, notamment la promotion du genre dans les initiatives de Paix et de Sécurité ;</li></ul>	80

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir effectué au moins deux (02) missions d'évaluation similaires au niveau national, régional ou international ;</li> <li>• Posséder une vision claire et des connaissances précises sur la problématique d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes conformément à la Résolution 1325 des Nations Unies ;</li> <li>• Avoir une connaissance des règles et procédures des Nations Unies en matière d'évaluation et /ou avoir effectué une mission d'évaluation pour une Agence des Nations Unies serait un avantage.</li> </ul>	
<b>Capacités linguistiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parfaite maîtrise de la langue française (écrit et oral) ;</li> <li>• Parfaite maîtrise de la langue anglaise.</li> </ul>	
<b>Total note technique</b>	100

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques est achevée avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

a. L'offre technique

Elles seront évaluées sur des critères en rapport avec les termes de référence. Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront 70% de la note maximale de 100 points ; cette note technique sera pondérée à 70%.

b. L'offre financière Le/la Consultant (e) fait sa proposition financière suivant le Tableau des coûts joint. Il doit proposer un montant forfaitaire et présenter dans le Tableau des coûts la ventilation de ce montant forfaitaire.

La note financière sera calculée pour chaque proposition sur la base de la formule :

$$\text{Note financière A} = \left[ \frac{\text{Offre financière la moins distante}}{\text{Offre financière de A}} \right] \times 30$$

Le contrat sera accordé au (à la) consultant(e) dont l'offre a été évaluée et acceptée, et en fonction des critères suivants :

En conformité avec les Termes de Référence de la consultation ;

Ayant obtenu la note la plus élevée dans l'évaluation combinée de l'offre technique et financière

**N.B : Les services demandeurs détermineront avec les Opérations l'option la plus adaptée en fonction de leurs besoins.**

**Éligibilité pour l'évaluation technique**

- Diplôme d'études supérieures (minimum de Master 2 ou équivalent) en recherche en sciences sociales, en particulier en science politique, droit international, genre, développement international et domaines connexes ;
- Avoir une capacité d'analyse et d'évaluation de stratégies, intégrant notamment, de stratégies et politiques nationales ;
- Avoir une expérience en gestion et/ou évaluation des politiques et projets en matière d'environnement.

**Notation de l'offre technique (100 points)**

- Détenir un diplôme d'études supérieures (minimum de Master 2 ou équivalent) en recherche en sciences sociales, en particulier en science politique, droit international, genre, développement international et domaines connexes **(20 points)** ;
- Soumettre un dossier technique complet de qualité, cohérente, pertinente et en adéquation avec les Termes de Référence de la consultation **(15 points)** ;
- 5 ans au minimum d'expérience professionnelle avérée dans la pratique des évaluations de politiques, stratégies nationales et/ou éventuellement des évaluations de projets et programmes d'envergure régionale ou nationale **(30 points)** ;
- Justifier avoir exercé durant au moins trois (03) ans dans des fonctions ayant trait directement avec les questions d'égalité des sexes, notamment la promotion du genre dans les initiatives de Paix et de Sécurité **(15 points)** ;
- Justifier avoir effectué au moins deux (02) missions d'évaluation similaires au niveau national, régional ou international **(10 points)** ;
- Justifier des connaissances précises et une vision claire et des connaissances précises sur la problématique d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes conformément à la Résolution 1325 des Nations Unies **(10 points)** ;
- Avoir une connaissance des règles et procédures des Nations Unies en matière d'évaluation et /ou avoir effectué une mission d'évaluation pour une Agence des Nations Unies serait un avantage.

Livrables	Date de soumission à l'UA et ONUF	Commentaires et observations de UA et de ONUFEMMES
-----------	-----------------------------------	--

Rapport de démarrage y compris la justification du choix des pays sélectionnés	30 juin 2020	06 Juillet 2020
Première version du document de contexte	27 Juillet	04 Aout 2020 <sup>1</sup>
Soumission du projet de document de politique pour commentaires	7 Aout 2020	14 Aout 2020 <sup>2</sup>
Soumission du document de contexte et de politique pour de dernières observations	21 Aout 2020	26 Aout 2020
Soumission du document final de contexte et de politique, basées sur les remarques et commentaires des partenaires (version anglaise)	30 Aout 2020	N/A
Révision de la traduction française des documents pour le contrôle de qualité de la traduction	30 Aout 2020	

---

<sup>1</sup> Five days for comments

<sup>2</sup> -id-

